



Extrait de résolution du procès-verbal 103

103^e réunion régulière du conseil d'administration
de l'OBV des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon
(CA-2023-103)

12 décembre, 13h

Rencontre tenue de manière virtuelle

Étaient présents

Tom Arnold
Marc Champagne
Odette Clairoux
Anne Léger

Kim Meyer
Stéphanie Morin
Hélène Vézina

Formant quorum et siégeant sous la présidence de madame Odette Clairoux

Résolution d'engagement sr la préservation de la biodiversité dans le cadre du Plan Nature 20230

ATTENDU QUE les scientifiques signalent un effondrement de la biodiversité qui menace la sécurité, la santé et l'alimentation des populations de toutes les régions du monde ;

ATTENDU QUE devant cette urgence d'agir, le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming - Montréal a été adopté suite à la 15^e Conférence des Parties (COP-15) qui s'est déroulée en décembre 2022 ;

ATTENDU QUE la crise de la biodiversité est transversale et complexe, les orientations du Cadre mondial sont ainsi destinées à l'ensemble des pouvoirs publics et de la société ;

ATTENDU QUE la réussite de l'atteinte des cibles internationales dépend donc de l'action et de la coopération de tous les acteurs ;

ATTENDU QUE des plusieurs États, villes et organismes dans le monde ont déjà fait part de leurs nouveaux engagements pour la protection de la biodiversité ;

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec s'est engagé à adopter un Plan nature 2030 qui précisera comment la société québécoise participera à l'atteinte des objectifs et cibles du cadre mondial de la biodiversité ;

ATTENDU QUE la biodiversité procure des bienfaits positifs à la population de l'Outaouais en plus de contribuer au caractère distinctif de la région grâce à ses paysages et son accès privilégié aux milieux naturels;

ATTENDU QUE la région détient une expertise notable via une diversité d'organismes environnementaux compétents en matière de conservation de la biodiversité;

ATTENDU QUE l'ensemble des acteurs de l'eau impliqués auprès de l'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS) sont ainsi appelés à agir en tant qu'alliés de la biodiversité et à s'engager face à la préservation de celle-ci;



Il est proposé par Marc Champagne et appuyé par Kim Meyer.

Que l'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon s'engage :

À favoriser le réseautage et la concertation nécessaires à la recherche et à la mise en œuvre de solutions;

À soutenir les initiatives des acteurs de l'eau du territoire de la zone de gestion pour préserver la biodiversité et freiner sa dégradation ;

À soutenir le leadership et les initiatives autochtones ;

À documenter l'état des connaissances sur les problématiques environnementales qui affectent la biodiversité ;

À développer du contenu éducatif pour sensibiliser et mobiliser les acteurs de l'eau vers le passage à l'action ;

À contribuer à l'atteinte des cibles du Cadre mondial de la biodiversité et à soutenir la mise en œuvre du Plan nature 2030 ;

RÉSO-103-06

Adoptée à l'unanimité

Copie signée le 18 décembre 2023

Geneviève Gallerand, Directrice générale